

TRELI

Bulletin municipal JUIN 2022 - N° 167









Création de panneaux pour les chemins de Trélivan



Marche contre les violences intrafamiliales



Opération argent de poche

SOMMAIRE

03 Le mot du maire

04 Conseils municipaux

09 Infos municipales

26 Les associations

33 Infos pratiques



M^{me} LECH'VIEN Marine, M^{me} GUEGUAN Stéphanie, M^{me} DUROCHER Fanny, M^{me} GENTY Magalie et M^{me} ETOURNEAU Laure, infirmières.



M. Guillaume GRESSOT, éthiopathe

Ce bulletin a été imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement •

Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE -Annie RAULT - Didier YVART.

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU: 15

Police-secours: 17

Sapeurs-pompiers : 18 ou 112 (numéro européen d'urgence) N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114

Centre antipoison: 02 99 59 22 22

Pharmacies de garde : 32 37 ou servigardes.fr

Samu social: 115

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF: 0 800 47 33 33

Téléphone Orange : 3900 ou assistance.orange.fr ou suivi-des-

incidents.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie: 02 96 39 16 31

Services Techniques: **02 96 85 94 55**Ecole Primaire: **02 96 85 41 46**Ecole Maternelle: **02 96 39 24 01**Garderie: **02 96 39 45 53**

Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36** Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération: 02 96 87 14 14

Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72** Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**

Assainissement 02 96 87 96 09 24h/24

AUTRES SERVICES

Assistantes sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN 02 96 85 32 67

02 96 85 52 67

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN 02 96 87 12 12

CABINET INFIRMIER

I M^{me} LECH'VIEN Marine, M^{me} GUEGUAN Stéphanie, M^{me} DUROCHER Fanny, M^{me} GENTY Magalie et M^{me} ETOURNEAU Laure, infirmières, vous accueillent au cabinet infirmier place du 19 mars 1962 . Tél. 02 96 39 62 82

ETIOPATHE

Depuis le 15 mars, **Guillaume GRESSOT**, étiopathe, exerce place du 19 mars 1962. Il vous accueille du lundi au samedi sur rendez-vous (**06 09 97 58 71**) pour traiter de nombreuses pathologies via des techniques douces .

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel.

(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.

Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

CETTE SANTÉ SI PRÉCIEUSE

plus que jamais au centre des préoccupations chacun de nous :

- l avec la Covid omniprésente depuis 2 ans qui a concerné toutes les familles,
- pour tous ceux qui sont personnellement touchés par la maladie,
- pour tous ceux qui exercent dans des services de santé sursollicités, souvent en tension,
- avec le grand projet d'hôpital territorial suscite aui des questionnements pour la région de Dinan.

Sur notre commune s'ajoute la particularité de la fermeture du cabinet médical au 30 avril consécutive au départ volontaire des 4 médecins qui exerçaient dans ce cabinet.

La municipalité s'est emparée de cette question bien que non propriétaire des locaux et ne disposant d'aucun moyen coercitif pour l'installation de médecins.

Nous recherchons activement de nouveaux médecins. Nous sommes soutenus dans notre démarche par les médecins Vildé Guingalan et les professionnels de santé de notre commune, je citerai les infirmières, la pharmacienne, l'ancien médecin de la commune. Nous savons compter également sur l'Agence Régionale de Santé (ARS) en charge de la politique de la santé et sur L'Agence Côtes d'Armor

a question de la santé est Destination (CAD) qui a engagé une campagne d'attractivité en direction des métiers de la santé.

> Nous savons combien cela représente un stress pour les habitants de la commune de ne plus disposer d'un cabinet médical à proximité. Nous savons les cabinets médicaux que des communes voisines Vildé Guingalan et Quévert font un maximum pour répondre aux demandes urgentes et nous les remercions mais ils n'ont pas les capacités d'absorption durables de tous les patients.

La commune de Trélivan dispose de nombreux atouts :

- Notre commune est située sur un territoire attractif.
- De nombreux professionnels de la santé sont installés sur notre commune: infirmières, masseurskinésithérapeutes, naturopathe, ostéopathe, pharmacienne, psychologue et tout récemment de nouvelles infirmières et un étiopathe.
- La municipalité est prête à acquérir le cabinet médical afin d'accueillir de nouveaux praticiens.
- Une grande partie des professionnels de santé de Trélivan est engagée dans un projet d'exercice coordonné, aux côtés de professionnels de santé des communes voisines de Vildé-Guingalan et Plélan-Le-Petit. Un projet de santé est en cours de finalisation afin de créer une

Maison de Santé Pluriprofessionnelle sur le territoire de ces 3 communes ; c'est un élément d'attractivité pour de nouveaux médecins.

On ne peut pas nier que la situation actuelle est difficile mais tous ces éléments permettent de penser que l'installation de médecins sur notre commune est possible et cela nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Bonne santé à tous!

Le Maire, Suzanne LEBRETON



A noter dans vos agendas

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Retrouvons nous pour une matinée citoyenne.

SÉANCE DU 27 JANVIER 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS: LEBRETON SUZANNE. GODET PASCAL. THOMAS FRANÇOIS, BOTREL MARIE-CLAIRE, YVART DIDIER, MAILLARD RÉMI, BRIAND MARIE, GUDEMARD Bruno. Le provost guy. Fouré Jean-Luc. Rault Annie, Lemaitre fabrice, Bernay Marie-Hélène, AMBROISE FABIENNE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR PELHATRE MICHEL POUVOIR MONSIEUR LE PROVOST GUY. MADAME MENARD VANESSA POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE, MADAME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME LEMONNIER ROSANNA, MADAME CAYET LAURETTE, MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE. MADAME PLAYE SARAH, MADAME KERJEAN NATHALIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME RAULT ANNIE LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021.

FINANCES

Rue du Stade : plan de financement et demandes de subventions

Le conseil municipal :

- Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessous.
- Sollicite les subventions pour l'aménagement de la rue du Stade : Dotation Equipement des Territoires Ruraux auprès de
- l'Etat. •Amendes de Police auprès du
- Département. Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

PERSONNEL

Protection sociale complémentaire: adhésion autorisant le Centre de Gestion à lancer consultation mutuelle prévoyance:

Le conseil municipal :

- Donne son intention:
- d'adhérer au contrat collectif prévoyance à adhésion facultative des employeurs et des agents, souscrit par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Côtes d'Armor, après avoir pris connaissance des conditions du contrat.
- La participation mensuelle brute de l'employeur est fixée à 15€ pour 2022. Celle-ci sera remise en cause après avoir pris connaissance du décret et conditions du contrat pour une application au 1er janvier 2023.
- S'oriente en attendant les textes règlementaires sur une garantie santé en mode de contractualisation:
- Lancer sa propre consultation en vue de souscrire un contrat collectif à adhésion facultative des agents.
- Fixer le montant de la participation mensuelle brute employeur selon un mode et un calendrier à définir en 2022.
- Décide d'augmenter au 1er février 2022 la participation prévoyance à 15€ en fonction de la Durée

Dinan agglomération: rapport sur le prix et la qualité des services publics et la gestion des déchets ménagers et assimilés 2020

Le Conseil Municipal après avoir examiné le rapport et la note liminaire:

- Prend acte de ladite présentation.
- I Précise que le rapport est mis à disposition du public.

TRAVAUX URBANISME

Dinan Agglomération **Dématérialisation - Instruction** des autorisations d'occupation des sols -

Le conseil municipal:

- I Approuve la convention et ses annexes.
- I Autorise Madame le Maire à signer la convention qui sera applicable à partir du 1er janvier 2022.

Cabinet médical : Estimation **France Domaine**

Le conseil municipal sollicite France Domaine pour obtenir un estimatif de la parcelle AH 189 d'une superficie de 699 m².

Etude urbaine foncière sursis à statuer

La commune a lancé l'étude urbaine en centre bourg pour l'accompagner dans la coordination et l'harmonisation de

Travaux	DEPENSES	RECETTES		
Travally	189 000 €	SUBVENTIONS SOLLICITEES	MONTANT €	%
Travaux d'aménagement		ETAT : DETR	56 700	30
de la rue du Stade		Amendes police	30 000	15.87
		Autofinancement	102 300	54.13
Total	189 000 €		189 000	100

Dinan Agglomération: Pacte fiscal et financier Le conseil municipal :

- Adopte le Pacte Fiscal et Financier Solidaire (PFFS).
- I Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention de reversement du foncier bâti sur les zones d'activités communautaires annexée à la présente délibération.

Hebdomadaire de service de l'agent.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan : **Agglomération** commune Adhésion de Beaussais sur Mer

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'extension du périmètre de Dinan Agglomération à la commune de Beaussais-sur-Mer.

ses différents projets et anticiper sur le long terme sur le devenir du boura:

- En intégrant les capacités de densification et de structuration du centre-bourg, particulièrement autour du secteur d'équipement.
- I En intensifiant la vie du bourg.
- I En réorganisant de nouveaux services et équipements.
- En densifiant l'habitat de centralité.

Cette stratégie vise également à requalifier les espaces communs et à relier les deux «centres» église mairie de façon plus structurante.



Le conseil municipal :

Approuve la prise en considération de l'étude en cours d'un projet de dynamisation et de développement durable du centre bourg comprenant le périmètre indiqué en pointillés blancs sur le plan ci-dessus.

Approuve la création d'un périmètre d'étude, à l'intérieur duquel un sursis à statuer pourra être opposé aux demandes d'autorisations de construire susceptibles de compromettre ou de ne pas répondre aux objectifs d'aménagement du centre bourg. Périmètre d'étude (zone en pointillés).

- Ce périmètre est basé sur l'existence d'une zone UE, UA et 1 AUH1 au PLUIh:
- I Périmètre de centralité commerciale.
- Zone d'équipement.
- Zone d'habitat.

Décide que la délibération fera l'objet, conformément à l'article R424-24 du code de l'urbanisme, d'un affichage pendant 1 mois minimum à la mairie et au siège de l'établissement public compétent en matière de PLUIH et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Décide que la délibération fera l'objet, du report au PLUIH du périmètre à l'intérieur duquel un sursis à statuer pourra être opposé aux demandes d'autorisations de construire.

Droit de préemption : projet

Le conseil municipal:

I Au vu du document de travail présenté pour aider le conseil municipal à visualiser la programmation future du centre bourg.

- Au vu du coût de la parcelle AL 28 pour son acquisition et sa démolition.
- I Au vu de la configuration de la parcelle AL28.
- Au vu du pré bilan réalisé par l'Etablissement public Foncier.
- I Décide de renoncer à la préemption de la parcelle AL 28.

Proposition d'acquisition de parcelles appartenant à l Etat

Le conseil municipal souhaite faire valoir son droit de priorité :

- I Décide de l'acquisition Section B: parcelles 2429, 2433, 2431, 2445, 2443, 2441, 2439, 2437, 2435, 1627, 1640, 2430, 2432, 2434, 1610, 1636,1638, 1642) pour une superficie totale de 10606 m² à un montant de 3187.80€ HT sous condition de leur remise en état:
- I Souhaite faire valoir son droit de priorité sur la parcelle 1566 (491m²) pour un montant de 246€, toutefois demande à l'Etat de faire une proposition intégrant les parcelles 1563 et 1569.
- Autorise le Maire à procéder aux formalités d'acquisition de ces parcelles.

SÉANCE DU 10 MARS 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS: LEBRETON SUZANNE. GODET PASCAL. THOMAS FRANCOIS, BOTREL MARIE-CLAIRE, YVART DIDIER, PELHATRE MICHEL, KERJEAN NATHALIE, MAILLARD RÉMI, BRIAND MARIE, GUDEMARD BRUNO, LE PROVOST GUY, FOURÉ JEAN-LUC, MENARD VANESSA, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE. LEMAITRE FABRICE. PLAYE SARAH. AMBROISE FABIENNE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, LEMONNIER ROSANNA.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL, MADAME CAYET LAURETTE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR PELHATRE MICHFI

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2022.

Madame le maire propose de rajouter une question à l'ordre du jour concernant le choix de la salle pour la célébration des mariages. Le conseil approuve de rajouter une question 12.

Compte administratif 2021

Section de fonctionnement:

Dépenses: 1 251 642. 81€

Recettes: 1 827 737. 03€ + 232 605.12 € (excédent antérieur reporté 002) = 2 060 342.15€

Excédent de fonctionnement: 808 699.34€

Section d'investissement:

Dépenses: 625 719.19€

749 588.56€ Recettes: 236 591.78 €(excédent antérieur reporté article 002) = 986 180.34€ Excédent d'investissement: 360 461.15€

Compte de gestion du trésorier

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2021 du trésorier qui est identique au compte administratif 2021.

Vote des taux d'imposition locaux

Le conseil municipal vote les taux d'imposition locaux sans changement.

I Taxe foncière (bâti): 34.53%

Taxe foncière (non bâti): 66.56%

Rappel du taux de la taxe

d'habitation: 15.4%

Attribution des subventions aux associations 2022

Le conseil municipal vote les subventions aux associations :

	Subventions (€)
ASSOCIATIONS	2022
Associations Trélivan	13 669
Association Sportive Trélivan (AST)	3 500
A.S Trélivan Motos	141
Club VTT-CYCLO-Trélivan	141
Club Gymnastique Féminine	141
Club gymnastique féminine section enfants	92
Association Genêts Bruyères Korrigans	141
Amicale Anciens Combattants et Victimes de Guerres	141
Société Amicale Chasse	141
Fleur de blé noir	141
Amicale Laïque de Trélivan	141
Amicale Laïque - Arbre de Noël	1 620
Trélivan Animation	282
Les Amis du Val Drouet	141
ATT (Association Trélivan Téléthon)	141
Comité de Jumelage de Trélivan	141
Comité Loisirs et Culture Trélivannais	141
Amicale du personnel Communal	141
Association parents élèves école Mosaïque	141
FNACA Guinefort	60
CLeM	141
CCAS Trélivan	6 000
Associations diverses	1 006
Chambre des Métiers Dinan et Ploufragan (4 élèves)	160
ADAPEI (cté Dinan-Quévert)	89
Centre adaptation 4 Vaulx	89
Stéréden (Foyer Jeunes Travailleurs)	51
Din handisport	89
Centre Anticancéreux Rennes	51
Croix Rouge Française	51
Ligue contre le Cancer	51
Rêves de Clown	51
Association Donneurs Sang	51
Croix d'Or	51
AAPPMA - l'Hameçon	51
10e Région Colombophile Dinan	51
L'enfant dans la Ville	120
	1 360
La Chamaille	1 309
Horizon Emploi	51
Subventions exceptionnelles	3 000
Comité de jumelage	1 000
Club Gymnastique Féminine	500
Aide aux Ukrainiens (protection civile)	1 500
TOTAL	19 035

Budget école

Le conseil municipal vote le budget: ECOLE JEAN FERRAT

	2021 (€)	2022 (€)
Fournitures (par enfant)	33.00	33.50
Divers (par enfant)	8.50	8.70
Transport (par enfant)	22.70	23.50
Forfait livres	675	685

Budget primitif 2022

Le conseil municipal vote le budget primitif 2022 :

I Fonctionnement

Dépenses : 1 961 385.22 €
Recettes : 1 961 385.22 €
I Investissement par opération
Dépenses : 2 252 478.49 €
Recettes : 2 252 478.49 €

PERSONNEL

Tableau des effectifs au 01/01/2022

Le conseil municipal prend acte du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2022.

AFFAIRES GENERALES

Convention de mise à disposition Conseiller Numérique

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Dinan Agglomération pour la participation financière, la mise à disposition de l'agent, du matériel et de la structure pour une durée de 2 ans.

URBANISME-TRAVAUX

Conventions pour l'extension des réseaux à la Pouldais et rue des Saules.

Le conseil municipal

Décide de réaliser une convention d'accord pour la prise en charge et le remboursement de l'extension des réseaux avec chaque propriétaire des parcelles AH172 et B2125.

- I Valide l'extension du réseau d'eau potable sur la parcelle B2125 ainsi que l'extension électricité sur les parcelles B2125 et AH 172.
- Autorise le versement du montant des travaux sur présentation des factures à Dinan Agglomération et à Enedis, propriétaires des réseaux.
- I Approuve le remboursement en totalité par les propriétaires des parcelles B2125 et AH172,

des sommes engagées par la commune pour l'extension des réseaux dès réception des titres de recettes émis par la commune.

I Autorise le maire à signer tout document portant sur ce dossier.

Choix de la salle pour la célébration des mariages pendant la durée des travaux de la mairie

Le conseil municipal décide :

I De solliciter le Procureur de la République, afin que la salle de restaurant scolaire, située rue des Clairettes derrière la Mairie, soit reconnue provisoirement comme salle annexe de la mairie pour y célébrer les mariages.

- I Sous réserve de l'accord du Procureur de la République, de sortir les registres d'état-civil de la mairie.
- I D'accepter et de désigner la salle du restaurant scolaire comme salle annexe de la maison commune.
- I Qu'à ce titre, les mariages pourront y être célébrés.

Marché Public : Extension et Réhabilitation de la Mairie

Le conseil municipal approuve le récapitulatif des offres et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

N°	LOT	Entreprise retenue	Montant de l'offre	Options retenues	Total avec options et variantes		
01	DÉMOLITION	KERLEROUX	31 882,41 €		31 882,41 €		
02	TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX - V.R.D.	COLAS	58 858,00 €	5000€	63 858 €		
03	GROS-ŒUVRE	COREVA	109 242,25 €		109 242,25 €		
04	CHARPENTE - OSSATURE BOIS - BARDAGE	PAYOU	92 335,62 €		92 335,62 €		
05	COUVERTURE BACS ACIER - ÉTANCHÉITÉ	PAYOU	26 664,38 €		26 664,38 €		
06	MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	GLASS SOLUTIONS	58 495,00 €		58 495,00 €		
07	SERRURERIE	AG METAL	19 236,00 €		19 236,00 €		
08	MENUISERIES INTÉRIEURES	BIDAULT	37 087,60 €		37 087,60 €		
09	CLOISONS SÈCHES - ISOLATION	ОРІ	66 233,34 €		66 233,34 €		
10	FAUX-PLAFONDS	MANIVEL	5 116,50 €		5 116,50 €		
11	REVÊTEMENTS DE SOLS - FAÏENCE	MIRIEL	6 076,70 €		6 076,70 €		
12	PEINTURE	PIEDVACHE	20 790,70 €		20 790,70 €		
13	ELECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES	ATOUT CONFORT	35 846,24 €		35 846,24 €		
14	CHAUFFAGE - VMC - PLOMBERIE	ATOUT CONFORT	80 749,82 €		80 749,82 €		
	TOTAL € HT	648 614,56 €	5000,00€	653 615. 56 €			

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS: LEBRETON SUZANNE, GODET PASCAL, PICOUAYS JACQUELINE, BOTREL MARIE-CLAIRE, YVART DIDIER, MAILLARD RÉMI, MENARD VANESSA, LUCAS DOMINIQUE, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, LEMAITRE FABRICE, CAYET LAURETTE, AMBROISE FABIENNE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE.

ABSENTS EXCUSÉS: MONSIEUR PELHATRE MICHEL POUVOIR À MADAME PICOUAYS JACQUELINE. MADAME RAULT ANNIE POUVOIR À MONSIEUR LE PROVOST GUY. MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE. MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE. MADAME BRIAND MARIE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE. MONSIEUR GUDEMARD BRUNO, MADAME LEMONNIER ROSANNA, MADAME PLAYE SARAH.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME PICOUAYS JACQUELINE.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2022.

TRAVAUX URBANISME

Désignation du notaire pour l'acquisition des parcelles Chemin de Vaucouleurs

Le conseil municipal autorise le Maire procéder à l'acquisition des parcelles B 2429, B 2433, B 2431, B 2445, B 2443, B 2441, B 2439, B 2437, B 2435, B 1627, B 1640, B 2430, B 2432, B 2434, B 1610, B 1636, B 1638, B 1642 pour une superficie totale de 10 606 m^2 pour un montant de 3187.80 €.

Acquisition des parcelles B1566-1563-1569

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à l'acquisition des parcelles B 1566 (492m²) B 1563 (715m²) et B 1569 (272m²) pour un montant de 740 €.

Cabinet dentaire - Estimation des domaines

Le conseil municipal au vu de l'estimation des domaines et de l'étudeurbaine en cours et comptetenu de l'intérêt stratégique de l'opération (parcelle AL 29 située en plein centre bourg : îlot de centralité) décide d'acquérir la parcelle AL29 section B au prix de 142 000.00 €.

Etude urbaine

Le conseil municipal prend acte de la 1ère analyse des candidatures reçues.

Parcelle B 104 - Installation d'une antenne radioélectrique

Le conseil municipal ne se prononce pas dans l'immédiat car il souhaite avant de donner son avis:

- Examiner le projet en ayant une présentation par le porteur du projet au conseil municipal.
- Qu'une concertation soit réalisée en direction de la population (bulletin municipal, mise à disposition des documents, réunion d'information, site internet de la commune).

Etude de préfaisabilité potentiel panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics

Etude de préfaisabilité potentiel panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Le conseil municipal valide l'étude de préfaisabilité potentiel photovoltaïque sur les bâtiments suivants :

- 1. Salle Clément Ader
- 2. Salle Hélène Boucher
- 3. Ecole Jean Ferrat
- 4. Services techniques
- 5. Bibliothèque
- 6. Cantine-garderie.

Dinamo - Points d'arrêt

Le conseil municipal valide les points d'arrêt et autorise le Maire à signer la convention à venir avec le Conseil Départemental pour la création d'un arrêt et son aménagement le long de la RD793 au lieu-dit «La Douettée».

Liaison douce aérodrome

Le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Départemental pour la cession ou l'autorisation d'occupation du domaine public d'une bande de terrain de 3 à 6 m le long de la RD776.

FINANCES

Extension et réhabilitation de la mairie - demande de subvention ORECA

Le conseil municipal sollicite auprès du Syndicat Départemental en Energie la subvention ORECA dans le cadre de l'extension et la réhabilitation de la mairie.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

Les recettes du budget 2021 ont été conformes à notre prévisionnel et les dépenses ont été inférieures aux prévisions.

Le budget de fonctionnement 2022 s'élève à 1 961 385 € l'excédent dégagé est de 558 365 € destiné à l'investissement. Le budget d'investissement s'élève à 2 252 478 €.

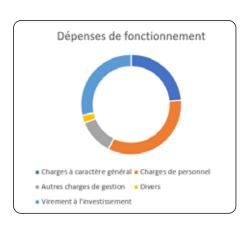
Présentation des recettes prévisionnelles du budget de fonctionnement 2022 en augmentation de 1.67 %.

Impôts	903 173 €
Dotations d'état	704 600 €
Produits des services	93 130 €
Divers	36 920 €
Excédent 2020 reporté	223 562 €
	1 961 385 €



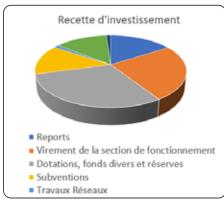
Présentation des dépenses prévisionnelles du budget de fonctionnement 2022.

Charges à caractère général	463 400 €
Charges de personnel	664 000 €
Autres charges de gestion	225 120 €
Divers	50 500 €
Virement à l'investissement	558 365 €
	1 961 385 €



Présentation des recettes prévisionnelles du budget d'investissement 2022 qui s'élève à 2 252 478 €.

Reports	360 461€
Virement de la section de fonctionnement	558 365 €
Dotations, fonds divers et réserves	675 137 €
Subventions	303 515 €
Travaux Réseaux	30 000 €
Emprunt	300 000 €
Autre	25 000 €
	2 252 478 €



Hors opérations d'ordre et remboursements d'emprunt d'un montant de 60 076 € les investissements 2022 sont prévus à hauteur de 2 192 402 €.

C'est une année exceptionnelle en matière d'investissements financés en partie par un emprunt de 300 000 €. Ci-dessous les lignes les plus importantes de ce budget d'investissement.

Travaux de	la mairie			
		700	000	€

Travaux de la rue du Stade **380 000** €

Cheminement doux 165 000 €

Voiries et réseaux 123 900 €

Accessibilités 54 535 €

Matériel 33 656 €

Etude urbaine 30 000 €

Eclairage Public 27 043 €

Ecole 26 300 €

Agencements espaces verts/ chemins

16 268 €

Nous prévoyons également une ligne budgétaire pour être en capacité d'investir sur le cabinet médical si nécessaire.

Pascal GODET, adjoint aux finances

DINAN AGGLOMÉRATION



EXTENSION DU RÉSEAU DINAMO À LA COMMUNE DE TRÉLIVAN

Le conseil communautaire du 28 mars dernier a validé l'extension du réseau Dinamo à la commune de Trélivan par la création d'une nouvelle ligne Dinan - Trélivan : la ligne 5.

Le tracé projeté est : Dinan - Le Rocher - Linache - La Douettée (sans entrer dans le village) -Kermené - La Porte Grissault - Bellevue - Mairie.

Ce seront 9 allers-retours par jour du lundi au samedi à partir d'octobre 2022.

Quelques modifications ont également été apportées sur les autres lignes.

Les horaires ne sont pas encore connus mais seront calibrés pour développer au maximum les trajets domicile-travail et améliorer les correspondances entre les lignes.

Ce service est attendu par les habitants, nous nous réjouissons de cet élargissement.

Par ailleurs, une solution de transport spécifique aux personnes à mobilité réduite (TPMR) sera déployée sur l'ensemble de Dinan Agglomération dès 2023 ainsi qu'une expérimentation du transport à la demande (TAD) sur les secteurs de Plancoët et Plélan le Petit.

Ces adaptations / extensions se font sans augmentation du versement mobilité qui reste fixé à 0,40 % pour les entreprises de plus de 11 salariés de l'ensemble du territoire de l'agglomération.

NOS AMIS LES ARBRES

Dinan Agglomération veille à la protection des espaces naturels pour préserver la biodiversité et la qualité des ressources. Elle travaille avec les communes, les agriculteurs, les particuliers. Elle veille également à la bonne gestion des espaces boisés, ces arbres si importants pour notre planète et notre vie.

Certains espaces boisés sont classés au plan local d'urbanisme intercommunal, ce qui n'interdit pas la coupe. Celle-ci est nécessaire pour l'entretien des bois toutefois le choix des arbres à retirer est important.

Avant de couper des arbres, il est bien de se renseigner en mairie, des conseils précieux pourront être apportés par un technicien de Dinan agglomération.

Ce sujet sera développé dans le prochain bulletin municipal.

Un chantier de coupe forestière a lieu sur les parcelles autour de la retenue du Val piloté par l'Office National des Forêts ONF. Une coupe d'éclaircie est organisée sur 8 ha (enlèvement de 20%), intervention nécessaire pour la pérennité du boisement et sa future valorisation.

Par ailleurs sur 2ha les arbres malades ou à maturité sont abattus pour laisser place aux essences autochtones et précieuses.

Ces bois sont exploités par une entreprise bretonne et sont valorisés dans notre région pour des usages « pâte à papier / trituration / bois-énergie ».

Certains chemins endommagés par cette exploitation seront remis en état.

Aux Genêts, au niveau du Petit Bois à l'occasion des travaux du lotissement, les travaux de reconstitution d'un talus ont été opérés. Au cours de l'hiver prochain ce sera de la replantation là où cela s'avère nécessaire et reconstitution d'un boisement pour compenser celui qui a été détruit.

Le bois d'œuvre a été débité en scierie en planches et poteaux

qui sont stockés aux services techniques de notre commune. Nous invitons l'association Genêts-Bruyères-Korrigans à réfléchir à un projet qui permettrait la réutilisation de ce bois.



BIENTÔT UNE ANTENNE- RELAIS AU BOURG?

Depuis quelques années nous assistons à un développement considérable de la téléphonie mobile et de ses usages ainsi que de nouvelles technologies qui nécessitent l'implémentation d'une couverture réseau fiable.

Pour répondre aux besoins croissants notamment l'internet mobile avec des débits sans cesse plus importants les opérateurs doivent adapter en continu leurs réseaux. C'est également une obligation fixée par l'État d'améliorer la couverture mobile partout en France, pour y parvenir les opérateurs implantent des antennes-relais. Trélivan une zone de recherche : depuis auelques mois des propriétaires de terrains ainsi que la commune ont été sollicités pour l'implantation d'une antenne (4G-5G) car la couverture de tout le secteur bourg est insuffisante.

La commune est couverte par un pylône Free de 33 m situé à la Foresterie et par l'antenne située en proximité de l'école Mosaïque à Dinan-Léhon.

La question qui se pose obligatoirement : n'est-ce pas dangereux pour notre santé ?

En France, l'exposition du public aux ondes est très règlementée et surveillée par l'Agence Nationale des Fréquences ANFR. Cette agence réalise chaque année de nombreux contrôles, qui montrent que l'exposition aux ondes est globalement très faible et largement inférieure aux valeurs limites. Depuis 2014 il est possible de solliciter des mesures des ondes électromagnétiques auprès de l'ANFR.

Par ailleurs des études épidémiologiques ont été conduites au cours des dernières décennies et n'ont pas conclu à une dangerosité pour la santé.

Notons également que le Conseil d'État considère qu'il n'y a pas d'éléments démontrant l'existence d'un risque pour la santé humaine.

Les terrains qui ont pu être ciblés sont en proximité du bourg à environ 200m du lotissement du Verger ou de la rue du Stade.

La recherche de terrain est la 1ère phase de déploiement du projet, la seconde étape est le dossier d'information mairie qui est mis à disposition du public (le délai est très court). S'en suit une demande d'autorisation d'urbanisme puis les travaux.

Le conseil municipal en séance du 14 avril a été saisi de cette question car l'opérateur Bouygues a engagé une étude sur la parcelle B104 qui est l'ancienne déchetterie (le projet n'est pas confirmé à ce jour). S'il se confirme le conseil municipal souhaite l'examiner mais demande avant d'émettre un avis une présentation aux élus et à la population par l'opérateur.

De nombreux sites permettent d'obtenir des renseignements

ONDES:

www.radiofrequences.gouv.fr

ANTENNES- RELAIS: www.cartoradio.fr

ANFR:

www.anfr.fr/accueil/

ARCEP:

www.arcep.fr/

ANSES:

www.anses.fr

L'ÉTUDE URBAINE EST LANCÉE

L'enjeu de cette étude est l'évaluation du potentiel d'évolution urbaine et d'intensification bâtie du cœur de bourg, notamment la couture église-mairie.

C'est également d'organiser des équipements et services en intégrant le secteur d'équipements situé derrière la mairie.

Il s'agit d'articuler les échelles spatiales et temporelles avec la valorisation du cadre paysager au cœur de la réflexion.

Une réunion publique de lancement sera organisée ainsi que des ateliers participatifs.

Nous vous invitons à y participer mais n'avons pas les dates de ces réunions à ce jour.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR NOTRE COMMUNE

Les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent sur notre commune dans le cadre du marché de phase 2 conclu avec AXIOME par la Région Bretagne (financement Dinan Agglomération).

Au 7 mai ce sont 380 foyers et entreprises de Trélivan qui peuvent bénéficient du très haut débit via la fibre optique (secteur de la Barrière des Ajoncs via le Rocher jusqu'à la route de la Cochais).

Les habitants concernés peuvent souscrire un abonnement auprès de Bouygues Telecom, Free ou Orange ; les autres opérateurs proposeront leurs offres plus tard.

Pour la zone du bourg la réception des travaux est attendue pour juin -juillet soit une commercialisation vers les mois de septembre-octobre.

La dernière partie de la commune devrait être fibrée tout à fait en fin d'année 2022.

DINAN AGGLOMÉRATION

BUDGET PARTICIPATIF

«En octobre dernier, Dinan Agglomération lançait son premier budget participatif. Les habitants du territoire ont été invités à proposer leurs idées en déposant leur projet dans l'une des urnes disponibles dans toutes les mairies du territoire ou directement en ligne sur budget-participatif. dinan-agglomeration.fr

Au total, 83 projets ont été proposés. Chacun d'entre eux a été étudié afin d'en déterminer la recevabilité et la faisabilité. Au final, ce sont 16 projets qui ont été retenus et qui sont à présent soumis au vote des habitants du territoire. Les projets lauréats seront réalisés par Dinan Agglomération dans les deux ans à venir.



Votez pour vos projets favoris du 2 mai au 30 juin 2022

Du 2 mai au 30 juin, les habitants du territoire pourront voter pour leurs projets favoris, soit en ligne sur la plateforme dédiée, soit en déposant un bulletin papier disponible en mairie, ainsi qu'au siège de Dinan Agglomération.

Qui peut voter?

Tout habitant du territoire, sans limite d'âge.

Combien de fois puis-je voter?

Une seule fois.

Comment voter?

Pour voter, vous pouvez vous rendre sur la plateforme en ligne: budget-participatif.dinan-agglomeration.fr et sélectionner vos projets favoris.

Vous pouvez également voter avec un bulletin papier en mairie ou au siège de Dinan Agglomération. Marina Bisson, animatrice du budget participatif, sillonnera le territoire avec son triporteur durant toute la période du vote. Vous pourrez également lui remettre un bulletin papier.

Quelles sont les modalités de vote?

Pour que votre vote soit validé, vous devez choisir 3 projets duplicables et 1 projet qui rayonne.

Où peut-on consulter les projets?

Tous les projets sont détaillés sur la plateforme en ligne. Un catalogue projets est également disponible dans chaque mairie du territoire et sur le site de Dinan Agglomération.

Bonus: durant le mois de mai, nous vous donnons rendez-vous sur la page Facebook de Dinan Agglomération pour découvrir les porteurs de projet et leur présentation en vidéo.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la plateforme en ligne budget-participatif.dinan-agglomeration.fr

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le 19 mars une cérémonie de citoyenneté a été organisée au parc du Val Drouet. Il s'agissait de remettre aux jeunes âgés de 18 ans leur 1ère carte d'électeur, de leur rappeler l'importance du droit de vote ainsi que les principes fondamentaux de la République et les devoirs en tant que citoyen. L'occasion également de leur dire qu'être citoyen c'est agir pour bien vivre ensemble.

Au cours de cette cérémonie, Evelyn, de nationalité britannique a été mise à l'honneur car elle venait d'obtenir la nationalité française à l'âge de 17 ans après une démarche volontaire entreprise dès ses 16 ans (et cela le jour de la finale du tournoi des 6 Nations France-Angleterre).

Un grand merci aux jeunes présents à cette cérémonie.





LE SOUS-PRÉFET À TRÉLIVAN



M. Bernard MUSSET, Sous-Préfet de Dinan nous a honorés de sa visite à Trélivan le 17 février 2022.

Nous avons tout d'abord évoqué avec lui la problématique médicale avec le départ des médecins. Le cœur de bourg a été le 2^{ème} sujet, avec une visite et l'évocation des projets d'habitat et notamment celui pour personnes âgées qui vont être à l'étude dans les mois à venir, dans le cadre de l'étude urbaine.



Avec également l'école maternelle, très beau projet qui sera très lourd financièrement. Le Sous-Préfet nous a assurés du soutien de l'État pour cette opération. Etat qui a accompagné la commune à hauteur de 135 248 € dans le cadre du plan de relance (Mairie – Cantine scolaire – Equipement informatique école Jean Ferrat).

Nous le remercions pour cette visite et pour l'accompagnement de l'État dans nos projets.

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Ce projet est porté par la société Bretonne Initiatives & Energies Locales (IEL), spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïque au sol et en toiture et la société d'économie mixte Energies 22 créée par le SDE 22 pour prendre part à l'émergence de projets énergétiques dans le département des Côtes d'Armor.

Le projet de centrale solaire photovoltaïque au sol est localisé au sud de l'aérodrome de Dinan / Trélivan sur une parcelle appartenant à la ville de Dinan.

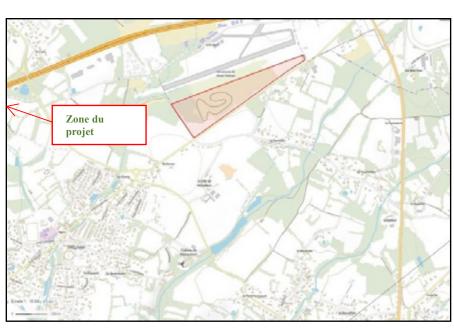


Figure 1 : Carte de localisation du projet

Les panneaux photovoltaïques seront installés en rangées sur des structures fixes orientées plein sud représentant une hauteur maximale de 2,7 m. Afin de transformer le courant continu produit par les panneaux photovoltaïques en courant alternatif, des postes techniques seront disposés à l'intérieur de la centrale. L'électricité ainsi produite sera ensuite injectée sur le réseau public et pourra être consommée.

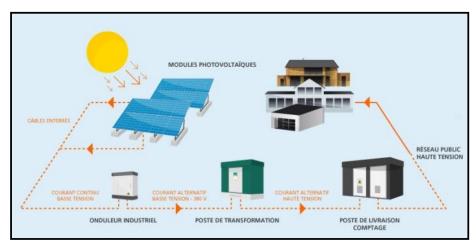


Figure 2 : Schéma de principe d'un parc photovoltaïque

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, des études environnementales et paysagères ont été réalisées. Ces études ont permis d'adapter la surface d'implantation de la centrale photovoltaïque et de l'intégrer à son environnement. La puissance installée envisagée est de 5 MWc pour une production d'électricité annuelle estimée à 5,6 millions de kWh.

Ainsi, ce projet permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle électrique (chauffage inclus) d'environ 1 600 personnes.

Des permanences d'information seront organisées dans les prochains mois. Lors de ces permanences, des salariés d'IEL seront présents afin de vous présenter le projet et répondre à vos questions. Pour tout supplément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact:

Jean Coadalan

(Chargé de projets - IEL) jean.coadalan@iel-energie.com

TRAVAUX DU PREMIER TRIMESTRE SUR LA COMMUNE

LA LIAISON DOUCE ROUTE DU HINGLÉ

Les travaux de la liaison douce route du Hinglé sont terminés.

Le réseau d'eaux pluviales a été refait. Un plateau ralentisseur a été installé à l'intersection de la rue des Myosotis et de l'impasse des Lys. La liaison est sécurisée par des bordures. L'enrobé est drainant sauf le long des maisons d'habitations. Les piétons et les vélos peuvent circuler en toute sécurité. La commune de Saint Carné en a profité pour prolonger la liaison douce jusqu'au village de l'Ecotay.



LA LIAISON DOUCE DE LA PORTE GRISSAULT

Une petite liaison douce de 140 mètres a été créé à la porte Grissault. L'entreprise Colas a réalisé les travaux (pose de quinze poteaux de protection, création de deux passages piétons et pose de panneaux de signalisation). La population de la Douettée va pouvoir l'emprunter pour se rendre à l'arrêt bus utilisé par le Dinamo à partir d'octobre.



TRAVAUX RUE DU STADE

Les travaux de la rue du Stade ont démarré en avril et vont durer plusieurs mois. Le réseau d'eaux pluviales a été refait. Le réseau d'eaux usées sera mis

en conformité, certains riverains devront également normaliser leur installation. L'éclairage public sera refait ainsi que l'effacement des réseaux électrique et téléphonique.



LA MAIRIE

Le secrétariat a été transféré dans un modulaire derrière la cantine scolaire. Le site a été sécurisé par des barrières. Les travaux de réhabilitation et extension ont démarré le 15 mars par le désamiantage et la démolition et vont durer toute l'année.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS A LA BARRIÈRE

La Rance, bailleur HLM, construit actuellement 10 logements individuels locatifs seniors à côté de la salle Hélène Boucher.



TRAVAUX DIVERS

- I Tontes
- Émondage
- I Désherbage
- I Entretien des chemins
- I Passage de l'épareuse
- I Création et entretien des massifs
- I Préparation du tournoi du 1er mai
- I Entretien du terrain de foot du Rocher (décompactage et semis). Le parking a été empierré et l'allée pour se rendre au vestiaire a été refaite.

Dominique LUCAS, adjoint aux travaux.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236421C0087	16/12/2021	6 Linache	Pose de panneaux photovoltaïques
02236421C0088	11/01/2022	La Sevestrais	Pose d'un portail
02236421C0089	20/12/2022	3 rue des Lilas	Clôture
02236421C0090	20/12/2022	10 rue de la Petite Renaudais	Clôture
02236421C0091	22/12/2022	16 La Férulais	Changement d'un châssis de toit
02236421C0092	20/12/2022	La Sevestrais	Division de terrain
02236422C0001	16/02/2022	8 rue des Clairettes	Remplacement des fenêtres et volets
02236422C0003	25/02/2022	11 allée du Stade	Clôture et pose d'un portail
02236422C0005	25/02/2022	45 rue du Clos Neuf	Carport
02236422C0006	19/05/2022	18 Le Rocher	Changement de la couverture de l'abri
02236422C0007	17/03/2022	30 lotissement Vaucouleur	Changement de la porte d'entrée
02236422C0008	02/03/2022	53 La Touchefais	Création et changement de châssis de toit encastrés
02236422C0009	17/03/2022	4 La Renaudais	Création d'un châssis de toit
02236422C0010	02/03/2022	8 lotissement du Plan d'eau	Pergola
02236422C0011	02/03/2022	11 résidence des Korrigans	Pose d'une clôture et changement de la couverture d'une annexe
02236422C0012	09/03/2022	21 Le Gassay	Pergola
02236422C0013	13/04/2022	35 rue des Clairettes	Changement des ouvertures
02236422C0014	22/03/2022	5 rue des Clairettes	Remplacement de la porte du garage et transformation du garage en cuisine
02236422C0016	17/03/2022	La Roussais	Division de terrain
02236422C0017	24/03/2022	2 lotissement du Drouet	Changement des ouvertures et clôture
02236422C0018	24/03/2022	59 bis La Mare	Clôture
02236422C0019	01/04/2022	La Lande du Bourg La Lande Boscher	Eclaircie et coupe d'amélioration sur parcelles espace boisé classé
02236422C0020	29/03/2022	5 Chemin de la Brousse	Changement de la porte de garage
02236422C0021	04/04/2022	12 rue de la Petite Renaudais	Clôture
02236422C0022	04/05/2022	35 rue des Clairettes	Changement et création de 2 châssis de toit
02236422C0023	10/05/2022	7 rue du Clos Neuf	Véranda
02236422C0024	12/05/2022	8 Le Tertre	Abri de jardin
02236422C0025	20/04/2022	1 Le Hameau de la Lande du Grand	Changement de la porte d'entrée
02236422C0026	27/04/2022	14 rue du Centre	Remplacement des menuiseries et réfection de la couverture
02236422C0027	15/04/2022	20 bis rue de la Souche	Carport
02236422C0028	27/04/2022	32 rue du Clos Neuf	Abri de jardin
02236422C0029	16/03/2022	La lande du Bouillon Blanc	Remise en état du bâtiment commercial existant
02236422C0030	04/05/2022	90 Les Hauts-champs	Pose d'une clôture et portail
02236422C0031	02/05/2022	1 Les Jardins de la Férulais	Abri de jardin
02236422C0032	05/05/2022	Linache	Division en vue de construire



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236421C0016	17/02/2022	70 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236421C0019	17/02/2022	Rue des Saules	Maison individuelle
02236421C0020	12/04/2022	ZA du Gros Bois	Bâtiment pour une activité artisanale
02236421C0022	20/01/2022	Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236421C0023	24/02/2022	19 rue de La Cochais	Maison individuelle
02236421C0024	23/12/2021	58 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236421C0026	02/02/2022	7 rue des Framboisiers	Maison individuelle
02236421C0027	07/02/2022	5 bis La Roussais	Maison individuelle
02236421C0029	14/02/2022	8 bis cité du Bourg	Maison individuelle
02236421C0030	18/02/2022	5 bis La Sevestrais	Maison individuelle
02236421C0031	27/04/2022	Chemin de la Brousse	Maison individuelle
02236421C0032	22/02/2022	12 Le carré des Lys	Maison individuelle
02236421C0033	22/02/2022	6 route de Broons	Maison individuelle
02236421C0034	22/02/2022	8 route de Broons	Maison individuelle
02236421C0035	22/02/2022	30 Le Carré des Lys	Maison individuelle
02236422C0001	29/03/2022	3 Bel Air	Terrasse sur pilotis
02236422C0002	17/03/2022	14 Le Carré des Lys	Maison individuelle
02236422C0003	05/04/2022	10 Le Carré des Lys	Maison individuelle
02236422C0004	12/05/2022	56 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle

LES CHEMINS

plusieurs semaines, pendant la matinée du mardi, selon la disponibilité de chacun, un groupe de bénévoles est occupé à la fabrication de panneaux bois destinés à nommer les nombreux chemins de la commune.

Le bois qui est utilisé provient de la coupe qui a été effectuée au «Petit



Bois» situé face à la salle Hélène Boucher.

Une partie de ces arbres a été débitée en planches et poteaux à la «SCIC bois du pays de rance» à Tréméreuc.

Tous ces panneaux seront posés dans les prochains mois à chaque entrée de chemin.



Ces dernières semaines, les employés des services techniques ont remis en état les chemins agricoles.

Bonne et belle promenade pour tous sur nos chemins trélivannais.

> Jean Claude GUILLEMOT, adjoint chargé des chemins



COMMÉMORATION DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 8 mai est une date symbolique, qui marque la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre Mondiale.

La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77e anniversaire de la fin de Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps (message de la ministre).

En présence des porte-drapeaux, Madame le Maire, accompagnée de Lydie SILARD, représentante de l'amicale la ïque, d'Annie RAULT, élue, de Christian LEHMANN président des anciens combattants et Jean-Marie DESCAMPS, ont déposé deux

gerbes et un bouquet de fleurs au monument aux Morts. Il s'en est suivi la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Une minute de silence a été observée pour les morts de toutes les guerres.

Le temps ensoleillé a permis de partager le verre de l'amitié au parc du Val Drouet.







ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 19 décembre 2021 : Lyam SAÏDI, 15 rue de La Cochais.

Le 23 janvier 2022 : Thaïs TARDIVEL, 9 Bellevue.

Le 5 mars 2022 : Louise SAILLOUR AUBERT, 46 résidence des Korrigans.

Le 6 avril 2022 : Noé LHOTELLIER, 5 La Bouillie.

Le 8 avril 2022 : Rafaël CANEVET, 1 Le Rocher.

Le 21 avril 2022 : Ambre SIMON, 44 La Mare.

Le 9 mai 2022 : Maria THOMAS, 1 Linache.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveauxnés et toutes nos félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 14 février 2022 : Céline VERDIER et Stéphane CARRÈRE, 4 rue des Framboisiers.

Le 9 avril 2022 : Isabelle BONTE et Laurent MAINGUI, 23 rue du Clos Neuf.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 19 janvier 2022 : Olivier DUTTER, 3 rue des Karnuths.

Le 15 février 2022 : Alphonse ROBIN, 24 La Bouvrais.

Robert PINNETERRE, 69 résidence des Gen

Le 14 février 2022 :

69 résidence des Genêts, square Lamartine.

Le 16 février 2022 : Micheline JACQUES née FLEURY, 30 Le Rocher.

Le 28 février 2022 : Bernard GREWEY, 34 La Bouvrais.

Le 2 mars 2022 : Patrice LESVIER, 7 Linache.

Le 16 mars 2022 : Marie BUARD née THOMAS, 1 rue des Pommiers.

Le 14 avril 2022 : Nadine MACE,

8 résidence Anne de Bretagne.

Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

ARRIVÉE D'ANNE-JULIE AU RESTAURANT SCOLAIRE



Depuis le 3 janvier, Anne-Julie DAVID est la nouvelle cuisinière du restaurant scolaire. Elle succède à Sébastien Martin qui a fait d'autres choix professionnels.

Son expérience professionnelle acquise en restauration traditionnelle puis durant 6 ans à la cuisine centrale de Dinan lui a permis, très rapidement, de prendre ses marques et d'acquérir les automatismes dans le poste.

Elle prépare chaque jour près de 180 repas. 8 agents sont à ses côtés pour assurer les 2 services du midi: Brigitte, Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Magalie (absente sur la photo), Marie-Noëlle, Martine, Sylvie.

Quand Anne-Julie élabore les menus mensuels, elle poursuit trois objectifs principaux: le respect de l'équilibre alimentaire, la variété des plats cuisinés et la maîtrise du coût d'achat des denrées. Elle a la volonté aussi de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs et cuisines du monde: patates douces, nems, salade de fruits exotiques...

Elle s'attache à:

- I confectionner des plats faits maison intégrant de plus en plus de produits locaux avec des signes de qualité et des produits bio. Les produits et légumes frais de saison sont privilégiés.
- I proposer chaque semaine un menu végétarien répondant à l'objectif de la promotion des protéines végétales en



restauration collective (crumble de légumes, quiche au fromage et petits légumes...);

I poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire (déchets très limités) en partenariat avec Dinan Agglomération.

L'école Jean FERRAT va démarrer prochainement un projet de compostage, accompagnée par Dinan Agglomération (formation et remise de matériel). Anne-Julie a souhaité associer la cantine à ce dispositif: les épluchures de légumes, les coquilles d'œufs... seront déposées dans le composteur.

Les repas diversifiés et de qualité sont appréciés par toutes et tous. Aux dires des enfants et des adultes qui prennent leurs repas au restaurant scolaire, «C'est très bon».

Madame Le Maire, Suzanne LEBRETON, et l'ensemble de l'équipe municipale souhaitent à Anne-Julie bonne continuation dans ce nouveau choix professionnel.

Annie RAULT, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires.



De gauche à droite : Anne-Julie, Sylvie, Frédérique, Marie-Noëlle, Martine, Florence, Gwenaëlle, Brigitte (Magalie, absente sur la photo)

DES ACTIVITÉS À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La collecte de bouchons

Le 28 mars, les agents et les enfants de la garderie ont remis à l'association « Les bouchons de la côte d'Emeraude » les 90 kilos de bouchons collectés.

Cette opération est un geste solidaire: la vente des bouchons permet d'accompagner financièrement des familles d'enfants handicapés ou gravement malades (achat de matériel, adaptation d'un véhicule ...). C'est aussi un geste écologique qui participe au développement durable : les bouchons sont recyclés.



La réalisation de cadeaux pour la fête des mères et des pères

Les enfants, encadrés par Marie-Noëlle, Frédérique, Gwenaëlle, Florence et Magalie se sont appliqués à confectionner un joli bracelet pour les mamans et une surprise à découvrir pour les papas.







Annie RAULT, adiointe aux affaires scolaires et périscolaires.

LE CCAS A L'INITIATIVE D'ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SOLIDARITÉ

L'ATELIER SOMMEIL

L'ASEPT Bretagne (association de prévention santé) a organisé. en partenariat avec le CCAS, un atelier sommeil qui s'est déroulé les mardis après-midi à la salle Hélène Boucher du 11 janvier au 1^{er} mars.

Au cours des 6 séances, 9 personnes ont profité précieux conseils de l'animatrice Pauline VADET afin d'acquérir les bons réflexes du quotidien pour avoir un sommeil réparateur. Les participantes ont découvert ce qu'est le sommeil, pourquoi le corps en a besoin, les pathologies liées au manque de sommeil ...

Ces séances se sont déroulées dans une ambiance ludique et conviviale.





LE CCAS SOLIDAIRE DU PEUPLE Source. Les achats comportaient : **UKRAINIEN**

Les membres du CCAS ont souhaité s'associer aux actions menées pour venir en aide au peuple ukrainien victime de l'invasion russe (destructions déplacement massives, de populations ...). Deux associations du territoire ont été destinataires de cette aide :

- don de 1 000€ à l'association AAIP (Aides actions internationales pompiers);
- don en nature pour un montant de 286€ remis le 30 mars au Centre français de secourisme à La

- I des produits pour bébés et enfants : lait maternel-céréales de croissance - lait de toilette compotes - couches ...
- I des produits d'hygiène pour adultes: gel douche-shampoingmouchoirs en papier - rasoirsmousse à raser

Ces produits ont été acheminés vers un camp de réfugiés en Roumanie.

> Annie RAULT, vice-présidente du CCAS





L'ALSH OUVRIRA SES PORTES **DU 11 AU 29 JUILLET**

samedi 7 mai, l'équipe d'animation encadrée par Marie-Noëlle Piévache s'est réunie pour préparer le planning des Une multitude animations. d'activités sont programmées pour les enfants de 3 ans à la fin juin à 12 ans dans l'année.

Au programme : accrobranche, équitation, piscine, plage, une sortie à Max Aventure à Saint-Malo et bien d'autres surprises à découvrir.

Une semaine de vie en communauté est prévue pour 16 enfants lors du mini-camp qui se déroulera à Lancieux du 18 au 22 Juillet. Un emploi du temps chargé est listé : catamaran, jeux de plage, sans oublier la préparation du repas et faire la vaisselle!!!

L'équipe d'encadrement est composée d'une directrice, 5 animateurs(trices) tous diplômés et 3 stagiaires BAFA.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, merci de bien vouloir contacter le secrétariat de Mairie au 02 96 39 16 31 pour connaître les disponibilités et les modalités d'inscription.

Marie-Claire BOTREL adjointe et en charge de l'ALSH.





De gauche à droite : Marie-Noëlle Piévache, Gwénaëlle Chapon, Léa Chamaillard, Maïwenn Radoux, Aurélien Lemaître, Pauline Le Flahec, William Deniaud. (2 animateurs stagiaires absents sur la photo)

Quotient familial	Tarif journée (€)			mp forfait aine (€)
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	6.70	7.90	47.80	56.00
513-900	11.00	13.30	69.00	81.40
900-1500	13.60	16.60	82.00	96.50
>1500	16.00	18.60	93.00	106.50

BOL D'AIR À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

Après un hiver ô combien difficile à gérer avec les innombrables protocoles qui se sont succédés, la situation semble s'apaiser enfin. Les difficultés de remplacements ont été récurrentes, devant les impossibilités de brassages entre classes, beaucoup de familles ont dû s'employer à trouver des solutions extérieures. Il était très rare d'avoir des effectifs complets dans les classes. Bref une période très complexe à gérer sur de nombreux points.

Pour autant, dès que cela a été possible, les élèves ont réussi à sortir des classes pour des projets qui ont été encore plus appréciés qu'à l'accoutumée.

Dans la prolongation de la création du verger à proximité de l'école, les CM2 ont eu les conseils de M. Gardant, des Mordus de la pomme, concernant la taille et la forme future à donner aux fruitiers.





Des séances de piscine se sont déroulées pour maitriser la nage mais également pour valider les tests nautiques obligatoires avant de partir pour les CE2 en classe de voile à Bétineuc. Ces derniers ont également passé avec succès leur permis piéton.



Le début de sécheresse que nous vivons en ce début de printemps montre à quel point l'eau est un produit rare qu'il faut connaitre et préserver pour changer nos habitudes de tous les jours en évitant pour commencer le gaspillage. Un travail avec la maison de la Rance est mené depuis l'étang du bourg jusque l'étang du Val. Les visites des usines de traitements des eaux sont malheureusement toujours impossibles en raison du COVID.









EMBELLISSEMENT ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Un transformateur Enédis, c'est utile, mais ce n'est pas spécialement beau dans le paysage urbain.

C'est pour cette raison qu'un partenariat entre la commune et Enédis va permettre dans le cadre d'une démarche artistique de décorer le transformateur qui se trouve au lotissement de Vaucouleurs.

La commission culture a sollicité l'artiste trélivannais, Artkor Bagdad, Graffiti Artist, pour la réalisation d'une fresque. Dans un souci d'intégration dans le paysage, le choix a été porté sur un couple de volatiles qui saura satisfaire toutes les générations.

Après un nettoyage par les services techniques, et dans le cadre de l'opération « Argent de poche » des 4 et 5 juillet, les jeunes inscrits participeront à cette réalisation en appliquant une sous-couche de peinture. Si la météo le permet, l'artiste graffeur pourra se mettre au travail courant juillet.

Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture

SALON DES ARTISTES 2022

Le Salon des Artistes a été très apprécié par les 33 artistes et les 500 visiteurs.

Après un an d'absence, cette 17ème édition a permis de regrouper des passionnés de dessin et de peinture mais aussi des amoureux de la photographie, de la sculpture sur bois, de la création de bijoux, sans oublier les bonsaïs.

Pendant ces deux jours, les exposants ont été très heureux de se retrouver et d'échanger avec le public dans une ambiance chaleureuse.

Les visiteurs étaient invités à désigner leurs préférences sur les deux catégories exposées sur la scène : peinture et divers.

Dans la catégorie peinture :

- Le premier prix à Chantal Cart du Quiou.
- Le deuxième prix à Jean-Luc Guillard de Dinan.
- Le troisième prix à Hervé Latour du Hinglé.

Dans la catégorie autres œuvres :

- Le premier prix à Christine Martin de Dinan-Léhon.
- Le deuxième à Pauline Lamy de Saint-Cast.

Les primés ont reçu un bon d'achat offert par la municipalité.

La commission culture remercie tous les acteurs qui ont participé à l'organisation de cet évènement culturel.

> Marie-Claire BOTREL, adjointe à la culture







MARCHE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Deux lycéennes de la Fontaine des Eaux, Cassandra Madé-Coytte de Trélivan et Romane Lamé de Plumaudan ont organisé une marche contre les violences intrafamiliales dans le cadre de leur « chef d'œuvre », qu'elles devront présenter au baccalauréat en juin.

Le dimanche 27 février à 9h, devant la salle des fêtes Clément Ader, 200 marcheurs se sont rassemblés pour prendre le départ des 6 ou 11 kms. Deux groupes, encadrés par des bénévoles, ont arpenté les beaux chemins de Trélivan. Au retour, une collation et quelques lots attendaient les participants.

Yann Savidan, auteur de « Tes yeux d'un bleu jaguar » qui traite des violences intrafamiliales touchant adultes et enfants et Madame Suzanne Lebreton, Maire, étaient présents pour féliciter les deux lycéennes.

Le CLSPD de Dinan et des communes associées partenaire

de l'opération, ainsi que le Club Vtt-Cyclo de Trélivan ont accompagné les deux jeunes filles dans leur projet.

Cassandra et Romane ont été très satisfaites du succès et de la réussite de la marche et du nombre de participants.

Le montant collecté de 1025€ a été remis à l'Espace femmes de Stérédenn de Dinan.

Marie-Claire BOTREL, adjointe et référente du CLSPD





RENC'ARTS À TRÉLIVAN

Spectacle proposé :

Mercredi 17 août à 16h30 - plan d'eau du Val Drouet **SURCOUF**

Compagnie Sacekripa (Occitanie)



Ils arrivent au rythme de l'eau, on pourrait presque penser qu'ils imposent leur rythme à l'eau. Ils arrivent de loin, peut-être depuis longtemps, ensemble.

Ils ont décidé de débarquer ici, mais pas forcément tout de suite, il leur reste à faire encore quelques incontournables préparatifs, importants et dérisoires.

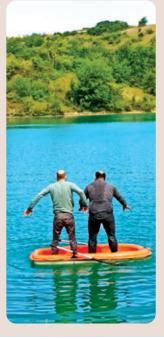
Ça raconte l'instabilité, la grande nécessité de s'accrocher et de se soutenir.

La paisible apparence des tempêtes intérieures.

Le besoin de garder le cap quand tout vacille sous le poids de la certitude. C'est du cirque, du risque, de l'humidité et une grande humanité.

Gratuit - à partir de 6 ans





COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE

L'opération Argent de poche s'est déroulée les mardi 19 avril aprèsmidi et mercredi 20 avril matin.

5 jeunes, Estelle, Ynès, Mathis, Chris et Baptiste ont participé à cette découverte du monde du travail ainsi qu'à la sensibilisation à la citoyenneté et au cadre de vie.

Contrairement à la précédente édition en juillet dernier, les conditions météorologiques étaient quasiment idéales. Ni trop chaud ni trop froid et un ciel légèrement voilé où le soleil ne demandait qu'à percer. La première demi-journée a été consacrée au désherbage intégral du cimetière.

Lors de cet après-midi, nous avons beaucoup apprécié la motivation et l'envie de bien faire de cette belle équipe de jeunes.

Le lendemain matin, changement de programme et de lieu.

Tous ensemble, nous nous sommes occupés tout d'abord du nettoyage du court de tennis à l'intérieur comme à l'extérieur à proximité des services techniques.

Ensuite nous avons désherbé et nettoyé les abords de la buvette du stade ainsi que le pourtour du stade d'honneur, afin que tout soit propre avant le tournoi de foot de l'AST du 1er Mai, tellement attendu par toutes et tous après 3 ans d'absence.

L'ambiance était très sympathique avec des ados motivés et conscients des travaux à effectuer pour le bien collectif. Une belle dynamique s'est mise en place entre les jeunes, les élus et les agents des services techniques qui nous ont accompagnés.

Bien que la pandémie semble être derrière nous, (et heureusement) nous avons continué à respecter les gestes barrière ainsi que la distanciation, notamment lors des goûters organisés.

Cette opération sera renouvelée les 4 et 5 juillet.

Une thématique particulière sera proposée, à savoir donner des couleurs à Vaucouleurs!

Il s'agira de proposer la création d'une fresque sur un transformateur électrique dans ce quartier, en associant à la fois les jeunes inscrits et les habitants du quartier.

Bien sûr, d'autres travaux d'intérêt général seront également au programme.

Toutes les informations seront disponibles en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Didier Yvart

conseiller délégué à la transition et à la citoyenneté





LE RETOUR DES MOULES FRITES ET DU FEU D'ARTIFICE

LE 13 JUILLET 2022

Pour fêter tous ensemble la prise de la Bastille, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais en partenariat avec la municipalité a le plaisir d'organiser une soirée:



MOULES FRITES *

suivie d'un Bal Populaire à la salle Clément ADER.

* Repas servi à partir de 19h45 comprenant :

Kir

Moules ou Jambon frites

Fromage - Dessert - Café (boisson non comprise).

Prix des cartes : 13€ pour les adultes, 8€ jusqu'à 11 ans.

Vente des cartes à la mairie, à la boulangerie Damelincourt et au bar « Le Trélivan » à partir du lundi 13 juin jusqu'au mardi 5 juillet 2022.

Un conseil : Si vous souhaitez déguster ce bon repas en famille ou entre amis, achetez vos cartes sous le même nom de famille, vous serez placés sur la même table.

A la suite de ce repas, il faudra attendre la tombée de la nuit pour voir s'illuminer le ciel de mille feux, avec le traditionnel :

FEU D'ARTIFICE offert par la municipalité

Marie-Claire BOTREL,

adjointe à l'animation communale

COMITÉ DE JUMELAGE

Un an d'attente,,, et enfin nos amis ariègeois ont pu revenir en Bretagne fêter les 10 ans du jumelage dans les Côtes d'Armor. Le jeudi dans la soirée on pouvait commencer à sentir dans les trélivannais beaucoup rangs de joie et un peu de fébrilité... Et puis vers les 18 heures, 17 Montgailhardais dont 2 adjoints au Maire sont arrivés sur le parking de la salle Clément Ader. Les retrouvailles furent chaleureuses et les effusions nombreuses. Après un vin d'honneur préparé par la municipalité, un buffet froid partagé a permis de renouer les liens déjà tissés ou de faire connaissance pour les nouveaux adhérents.

Après une nuit réparatrice, départ le vendredi matin pour la visite de Vannes, un dîner croisière dans le golfe du Morbihan et une escale à l'île aux Moines.

Le samedi à 11 heures, défilé de voitures de collection dans le bourg et les alentours puis exposition devant la salle Clément Ader. Cette manifestation, organisée par la mairie, a connu un magnifique succès sous un soleil radieux. L'après-midi libre dans les familles d'accueil a laissé la place au repas dansant officiel accompagné des traditionnels échanges de cadeaux.

Le dimanche matin, après un petit déjeuner pris en commun, ce fut le départ de nos amis pour rejoindre leurs Pyrénées... Au revoir atténué par la perspective de se retrouver dans moins d'un an au prochain week-end de l'Ascension.

En conclusion, saluons la réussite de cette réception grâce aux efforts conjoints des membres du jumelage et de la municipalité qui s'est largement investie.

Pour le bureau, le président André-Yves Colas









COMPRENDRE LE MONDE

SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE

Notre association, née en 2019, a pour objectif de comprendre et interroger le monde qui nous entoure dans le but de développer l'esprit critique de chacun.

La culture, l'éducation, les journaux, et plus généralement les Massmédias, nous envoient tellement d'informations au quotidien qu'il est difficile de sélectionner celles qui nous sont utiles et celles qui ne le sont pas. Un décryptage est donc nécessaire.

Notre propos est d'explorer la compréhension des phénomènes à l'œuvre, et de partager ensuite lors nos réunions mensuelles.

À cet effet, nous fonctionnons de la manière la plus simple possible :

I Chaque mois, un membre du CLeM présente à l'assemblée, en 20/30 minutes, un sujet d'intérêt général - sujet qu'il aura étudié sous différents points de vue.

I La séquence des Questions et Réponses permet d'affiner et éclaircir les arguments.

Les thématiques déjà abordées sur les sujets du quotidien, des arts, de l'énergie, des nouvelles technologies, de l'Histoire etc. laissent place à de nombreuses opportunités d'expressions. Cette activité spécifique de recherche et de réflexion contribue au développement personnel. Les nouveaux membres peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé s'ils le souhaitent.

POUR VENIR À NOTRE RENCONTRE :

Les réunions ont lieu le 1er mardi de chaque mois au foyer culturel de Trélivan à 18h30 (les deux premières séances sont accessibles gratuitement).

Contact : clem.contact.22@gmail.

com, ou 06 37 62 87 97

Site: clemcontact22.wixsite.com

Cotisation: 20€/an

AS TRÉLIVAN



La fin de saison approche et nous pouvons être satisfaits de son déroulement. En effet, notre équipe B est assurée de terminer en tête

de son championnat, synonyme d'ascension en Division 1. De son côté, l'équipe fanion est bien partie pour se maintenir et repartir en Régional 2 la saison prochaine tandis que l'équipe C figure dans le haut du classement et tentera de finir sur le podium.

Sans oublier le très bon parcours de notre équipe réserve en Challenge du District puisqu'elle jouera en demi-finale le 29 Mai à Uzel où un bus est prévu pour nos supporters.

Enfin, le bureau tient à remercier Jérémy ALLETZ, entraîneur général du club pour son investissement et son implication suite à sa décision de ne pas continuer à la reprise.

UNE SAISON EXTRAORDINAIRE DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE DE FOOT

Pour les enfants l'heure des tournois a sonné après hélas 2 ans sans tournoi.

Et la réussite est déjà au rendezvous avec plusieurs finales et la 1^{re} victoire !! les U13 ont en effet remporté le tournoi de Plélo alors que les U11 sont passés proches du graal en s'inclinant 1-0 lors de notre tournoi du 1^{er} mai.

Notre tournoi du 1^{er} mai qui faisait son grand retour. Cette 37^e édition s'est avérée exceptionnelle! De la bouche des habitués du tournoi nous avons certainement assisté à la plus grosse édition en termes de foule. Certainement pas loin de 3000 personnes sur notre complexe, une énorme réussite grâce à la centaine de bénévoles qui ont travaillé pendant 4 jours non-stop sur ce tournoi. Un énorme merci à eux et à tous nos partenaires. Nous avons déjà hâte de travailler sur la 38^e édition!!

Cette saison les projets n'auront pas manqué, après des mois de travail pour sortir l'album panini du club qui a un connu un incroyable succès, les éducateurs se sont lancés dans un nouveau projet et plus précisément un double projet : un clip musical et un graffiti sur le mur de frappe du terrain du rocher. Ce projet va bientôt voir le jour grâce à la participation de 2 artistes : Fatbabs pour la création de notre nouvelle musique et Stratoster pour le graffiti. Un énorme merci à eux !

LA SAISON PROCHAINE SE PRÉPARE

Nous travaillons déjà sur la future saison. La date de la matinée découverte sera bientôt dévoilée (elle devrait logiquement se tenir le samedi 25 Juin de 10h à 12h).

Si votre enfant est né entre 2009 et 2018 (excepté 2014 où nous sommes déjà complets), et qu'il souhaite rejoindre notre club, n'hésitez pas à contacter Yoann Réhel au 06.13.22.26.90.

Pour rappel, notre fonctionnement n'a pas changé, nous limitons nos effectifs afin de faire un travail de qualité et surtout afin de garder un vrai état d'esprit familial.

De plus si vous souhaitez vous investir dans notre association, nous vous accueillerons avec grand plaisir, nous sommes une cinquantaine de bénévoles multi générationnel et dynamiques.

I Et le club est toujours à la recherche d'arbitres, nous pouvons notamment payer les diplômes à des adolescents et les accompagner dans leur parcours, ceci est très formateur et rémunéré.

Le bureau de l'AS Trélivan









LES AMIS DU VAL DROUET AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2022. le conseil d'administration a été renouvelé en partie et étoffé de membres supplémentaires. Celui-ci a élu son nouveau bureau composé de Catherine Besnier, présidente, Aline Jardin. trésorière. Yvette Radoux. trésorière adjointe et Dominique Lhotellier, secrétaire. Après avoir remercié pour son investissement Colette Bernabé, présidente démissionnaire, tous ont à cœur de donner un nouveau souffle à l'association qui a souffert, comme beaucoup d'autres, de la pandémie, ce qui a entraîné une baisse sensible des adhérents.

Le conseil d'administration s'est vite réuni pour réviser les statuts de l'association, qui seront validés à la prochaine assemblée générale, le règlement intérieur, le fonctionnement de l'association, mais aussi évoquer des projets d'avenir. L'association se veut être un lieu de détente, de partage, d'échange et de convivialité au sein de différents ateliers animés par des bénévoles. Ceuxci prennent plaisir à transmettre et à partager leur passion aux autres adhérents. L'association lance un appel afin d'enrichir le nombre d'activités proposées à l'attention des plus jeunes et des plus âgés. Si vous avez envie de partager une de vos passions avec d'autres personnes, que ce soit en couture, broderie, loisirs créatifs, sculpture, dessin, etc, n'hésitez pas à contacter Catherine Besnier au 0686851933, ouparmail: catherine. *besnier22@orange.fr* ou encore aux heures d'ouverture du centre culturel. Toutes les propositions d'activités pour tous méritent d'être discutées. L'association dispose des locaux et de créneaux horaires supplémentaires souhaite répondre au plus près aux souhaits de tous les Trélivannais et Trélivannaises, mais aussi à tous ceux des communes environnantes. À l'heure actuelle, l'association propose 3 temps forts chaque

semaine :

I Le lundi de 14h à 18h :
photographie numérique (sorties

projections à thèmes) « Apprendre les uns des autres, toujours dans la joie et la bonne humeur, afin de progresser dans l'écriture avec la lumière et dans la maîtrise de nos appareils » est notre propos. Un lundi sur deux est consacré à une sortie photo. L'autre lundi se passe en salle et est consacré au visionnage des photos réalisées durant la sortie et à une partie théorique, soit sur une technique de prise de vue, soit sur la composition de nos images. Nous participons aussi au Salon des Artistes et exposons selon les possibilités dans la bibliothèque de Trélivan. Il est à noter que 3 membres de la section Photo font partie du Conseil d'Administration des Amis du Val Drouet.



Durant la sortie au Jardin de Cocagne, en 2020. Manquent sur la photo : André, Jean-Pierre, Philippe.

I Le mardi de 14h à 18h :

Peinture: 14 femmes se retrouvent chaque semaine avec le plus grand plaisir. Elles partagent leurs connaissances sur les différentes techniques de peinture. L'amitié, le partage, le respect avec un brin de fantaisie...Le plaisir de faire plaisir. L'atelier a exposé quelques toiles au salon des Artistes de Trélivan et sera présent au forum des Associations de Dinan. N'hésitez

pas à venir nous rejoindre. L'animatrice de l'atelier fait partie du conseil d'administration.

Le vendredi de 14h à 18h :

Jeux de cartes et jeux de société nouveau temps réservé aux amateurs de jeux de cartes et de jeux de société.

QUELQUES NOUVEAUTÉS:

Dès le vendredi 29 avril, l'activité Tarot est proposée à toutes les personnes souhaitant apprendre ou se perfectionner avec cette activité.

Au mois de juin, un mercredi aprèsmidi sur deux, une activité Dessin est proposée GRATUITEMENT aux enfants, jeunes et moins jeunes souhaitant se perfectionner dans cette pratique. Il suffit de s'inscrire auprès de la présidente. L'association souhaite connaître vos attentes afin de préparer sereinement la prochaine saison. Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé (15 euros). Cette adhésion vous permet de participer à toutes les activités proposées.

ET DES DATES À RETENIR:

Outre les activités proposées régulièrement, l'association souhaite développer les temps de rencontre des adhérents. Ainsi quelques dates sont déjà à retenir:

I Le mardi 21 juin : pique-nique partagé dans le parc du Val Drouet agrémenté de quelques manifestations

I Le dimanche 18 décembre à 15h : spectacle évènement



Les Bodin's au Liberté à Rennes. (83 euros pour les non-adhérents, 63 euros pour les adhérents ; le prix comprend le transport en autocar de tourisme et le spectacle). Adhérents et non-adhérents, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la présidente ou aux heures des différentes activités.

L'association sera présente au Forum des associations de Dinan le samedi 3 septembre (de 10h à 18h30) et le dimanche 4 septembre (de 10h à 14h).

Nous vous souhaitons de passer un très bel été et attendons vos suggestions et votre visite.

> Catherine Besnier, présidente Tél. 06 86 85 19 33



AMICALE LAÏQUE

Les activités de l'Amicale Laïque de Trelivan ont repris de plus belle après deux années difficiles.

Les CM ont pu découvrir les joies des activités à la montagne (ski, luge, biathlon...) pendant leur séjour à Bellevaux du 22 au 29 janvier. Le temps fut au rendez-vous avec une météo extraordinaire. Les élèves sont revenus avec de beaux souvenirs en tête. Une vente de fromages a suivi ce voyage.

La boum organisée le 12 mars a été une réussite, tant pour les enfants qui se sont bien défoulés et amusés, que par la vente de repas à emporter ce même jour.



L'A.L.T s'efforce de repartir dans une bonne dynamique avec le retour du vide grenier en centre bourg le 15 mai, une vente de saucissons le 24 mai.

La kermesse de l'école aura lieu le 25 juin.





L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations, aux parents, aux enseignants et à la mairie.

Le bureau de l'Amicale Laïque.



CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

La COVID a fait beaucoup de mal, avec les confinements et les fermetures de salles de sport. Le club de gym recherche de nouveaux adhérents, et des bénévoles désirant s'investir dans le club. En effet, cela fait plusieurs années que le bureau fonctionne à effectif réduit. Cette année, je ne suis pas candidate à ma réélection au poste de présidente. Cela fait 9 ans que je suis à la tête de ce club, il est donc temps d'avoir des nouvelles personnes, afin de redonner de la dynamique au club.

L'assemblée générale a eu lieu le 19 mai et a permis de former un nouveau bureau :

Présisente : HERVÉ Marion Secrétaire : LEDOULT Maryline Trésorière : BLONDELEAU Claude

Pour rappel, tous les cours ont lieu dans la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg), et sont assurés par des animatrices diplômées. Le club fait partie de la fédération « Sports Pour Tous »



SECTION ADULTES

Les cours adultes ont lieu :

- I le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce (coordination, réveil articulaire, renforcement musculaire, équilibres, étirements), animé par Christine.
- l et le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien (gainage, enchainements, équilibres, cardio, abdos / fessiers, réflexologie), animé par Maryline.

Le club accepte également les messieurs (3 messieurs sont actuellement licenciés)





SECTION ENFANTS

Les cours de baby gym se déroulent le mercredi :

I De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans.

I De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

But de ces cours : Eveil, développer la motricité, la coordination, renforcement musculaire, sous forme de jeux / parcours.

Ces cours sont animés par Géraldine, animatrice arrivée cette année, que les enfants adorent.

Ill est possible de venir découvrir notre club aux heures de cours. Pour cela, nous vous proposons d'assister gratuitement aux cours au mois de juin pour les adultes, jusqu'à la mi-juin pour les cours enfants.

I La reprise des cours en septembre aura lieu à compter du mardi 13 septembre.

I Le club sera présent au forum des associations, à la salle omnisport de Dinan le 3 septembre de 10h à 18h30 et le dimanche de 10h à 14h. I Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 12 64 18 69, ou via la page Facebook suivante : « Club de Gym Féminine Trélivan »

Vous avez envie de vous (re) mettre au sport en douceur ? Venez nous voir...

Corinne Brégent, présidente 06 12 64 18 69

FNACA DU GUINEFORT

Information de notre comité aux personnes qui ont effectué leur service militaire en Algérie-Maroc-Tunisie durant la période de JUILLET 1962 à JUILLET 1964 :

Vous pouvez prétendre à la carte du combattant, bénéficier de la retraite du combattant et de la demi part fiscale supplémentaire.

Vous pouvez contacter
Claude COUSTE, représentant
la FNACA DU GUINEFORT
auprès de la commune de
Trélivan - Tél. 02 96 39 29 43

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRELIVAN

L'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants a eu lieu le 26 février dernier.

Au cours de cette assemblée, nous avons évoqué les points suivants :

- La reprise cette année de notre banquet annuel à la salle des fêtes Clément Ader le 11 novembre avec le traiteur « Le Chêne au Loup »
- Le bilan des finances qui sont en positif
- Les activités pour l'année 2022
- La réélection des membres du bureau
- La création d'un porte-drapeau junior
- Cartes d'adhésions 2022. (78 adhérents)
- Un grand merci à tous les adhérents, aux commerçants de Trélivan qui nous soutiennent.

Le banquet annuel du 11 novembre cette année reprendra sa forme normale avec notre habituel traiteur qui nous donne à chaque fois satisfaction.

Au cours du banquet, nous organiserons une tombola et vous pourrez faire quelques pas de danse.

Prix par personne : 32 €

AU MENU

Kir

Duo de saumon grillé, merlu sauce hollandaise. Rôti de veau et sa garniture de légumes Salade, fromages Framboisier et son coulis Muscadet et Bordeaux

Café

Vin pétillant offert par l'amicale à la fin du repas

Il ne faudra pas oublier de vous inscrire auprès de notre amicale pour réserver vos places.

I Autre sujet important pour notre amicale, la mise en place d'un porte-drapeau junior (fille ou garçon). Nous allons faire l'acquisition d'un drapeau adapté pour un junior, de plus petite taille et plus léger pour un jeune adolescent. Il y aura toujours notre porte drapeau sénior sur les rangs mais il sera accompagné par un junior qui représentera la jeunesse de Trélivan.



Nous souhaitons la mise en place de ce junior à partir de 2023 qui participera principalement aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre et éventuellement à la cérémonie du 14 juillet à Dinan.

Pour faire acte de candidature, les conditions sont :

- Avoir l'accord parental (document établi par l'amicale signé des parents et du président de l'amicale).
- Avoir 14 ans minimum.
- I Ne pas avoir de pathologie empêchant le port du drapeau.
- I Être volontaire.
- Durée de l'engagement pour l'année (renouvelable)

Si plusieurs candidats se présentent, ils seront départagés par un petit travail de mémoire très simple à réaliser sur un ancien combattant, d'un proche, grandparent etc.

Lors de l'assemblée générale de février 2023, les candidatures seront étudiées et le lauréat sera alors désigné « porte drapeau junior pour l'amicale des anciens combattants ».

Nous comptons sur votre volontariat.



MEMBRES DU BUREAU:

Président d'honneur : Claude COUSTE - Tél. 02 96 39 29 43 Président : Christian LEHMANN Tél. 02 96 39 92 49

Vice président : Marcel

DESCHAMPS - Tél. 02 96 39 29 79

Trésorier : Jean Marie

DESCAMPS et son épouse -

Tél. 02 96 85 21 38

Membre: Louis FLEURY

Tél. 02 96 39 71 09

Membre: Fernand GENEVIEVE

Tél. 02 96 85 91 22

Membre: Francis MORIN

Tél. 02 96 39 02 30

Membre : Claude BOSSARD Tél. 02 96 85 09 02

I Nous sommes toujours à la

recherche de volontaires qui souhaitent faire partie du bureau de notre amicale pour nous aider dans nos activités et assurer la relève. Certains membres de notre bureau n'ont plus vingt ans et malgré cela ils y mettent toute leur énergie pour faire fonctionner le bureau, être présent aux cérémonies commémoratives. Les membres de notre bureau ont, dans leur jeunesse, risqué leur vie pour notre « Paix » lors de conflits en Indochine, la crise du canal de Suez, l'Algérie, l'ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, leur combat : le devoir de mémoire envers la jeunesse, faire prendre conscience que « liberté, égalité, fraternité » est le fruit du sang versé depuis le 21 juin 1793. C'est la Commune de Paris qui adoptera officiellement en premier la formule lorsque son maire, Jean-Nicolas Pache, ordonnera le 21 juin 1793 de faire peindre sur les murs de la maison commune, la formule : « La République une et indivisible - Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort »

> Le Président, Christian LEHMANN

CLUB VTT CYCLO



Après deux années d'attente et suite aux allègements en lien avec la crise sanitaire, nous avons pu organiser notre

22º rando annuelle le 3 avril 2022, date avancée par rapport aux autres années, du fait des élections présidentielles. Malgré d'autres organisations sur la région et un froid matinal, nous avons quand même accueilli 600 participants (350 vététistes, 100 cyclos et 150 marcheurs) sous un ciel clément. Les sportifs ont pu reprendre des forces sur les différents points de ravitaillement. Ils ont également apprécié le retour convivial autour



d'un verre et d'un casse-croute offerts par le club. Nous félicitons les deux plus jeunes vététistes qui n'avaient que 7 ans et qui ont eu la joie de repartir avec une coupe. Nous remercions les adhérents pour la préparation de cette randonnée, les propriétaires pour l'accès et l'accord de passage uniquement pour cette matinée. Nous adressons également nos remerciements aux différents partenaires et à la municipalité pour l'accès à l'école Jean Ferrat, la mise à disposition de matériel et du point lavage.

Nous continuons à participer aux différentes randonnées de VTT, cyclos et pédestre des alentours. En espérant vous retrouver l'année prochaine pour la 23^e rando annuelle.



vtt-cyclo-trelivan.fr **et notre page** facebook.com/VTT-CYCLO-Trelivan

Le Président, Erwann NORMAND





L'ASSOCIATION GENÊTS BRUYÈRES KORRIGANS EST TOUJOURS EN ACTION

Nous venons de fleurir les différents pots situés dans nos résidences. Merci aux bénévoles qui ont réalisé ce fleurissement et merci aux habitants d'en prendre soin.

Le 3 juin s'est déroulée la fête des voisins à la salle Hélène Boucher où nous avons évoqué la possibilité de proposer à la municipalité un nom pour identifier le terrain central et l'espace de jeux situé au centre de nos résidences.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain vide-greniers, le dimanche 11 septembre prochain sur les terrains situés devant la salle Hélène Boucher. Vous pouvez si vous le souhaitez



venir comme bénévole ce jour-là. N'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau et l'ensemble des membres vous souhaitent un très bel été.

Franck MAJOREL Secrétaire de l'association GBK



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

SUR INSCRIPTIONS

Le mardi 5 iuillet. à la bibliothèque l'Imagin'R. éveil aux livres à 10h.

Le lundi 11 juillet à 10h : balade contée autour de l'étang du Val Drouet avec « Piou Piou ».

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistants maternels ou d'un parent.

Pour tout renseignement : RPAM à DINAN AGGLOMÉRATION - Tél: 02 96 87 52 78

E.mail: rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr Site: www.dinan-agglomeration.fr



LA CARTE GRISE À PORTÉE DE CLIC!

Lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement dans la commune, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : https://immatriculation.ants.gouv.fr/

Il existe des sites frauduleux, utilisant un aspect graphique ressemblant aux sites gouvernementaux, proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé. Afin de vous informer correctement sur le prix ainsi que sur les étapes à suivre veuillez consulter ce guide.

En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les démarches à suivre.

Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, il est possible de s'orienter vers un garagiste agréé par la préfecture pour effectuer vos démarches (Carte grise, démarches automobiles ...).

« LA MAISON ESCARGOT » À PLÉDÉLIAC

Ce lieu unique, associatif, à taille humaine, reçoit des ENFANTS, JEUNES en situation de handicap et depuis peu des ADULTES victimes d'AVS, Parkinson, Sclérose en



plaques afin de les faire progresser vers l'autonomie.

Tout au long de la journée/demi-journée/2h/1h (à votre convenance) vous serez pris en charge par nos 2 CONDUCTEURS (rééducateurs spécialisés en Education Conductive diplômés de l'institut Pétö à BUDAPEST) dans un cadre bienveillant et rien que pour vous.

Vous bénéficierez d'un programme adapté pour palier à vos différents besoins en rééducation (équilibre, motricité fine, marche ...)

Soyez curieux et appelez-nous pour en savoir plus, en attendant allez visiter nos différentes pages et sites :

Site: www.lamaisonescargot.fr 🗾 🔘 🖸 lamaisonescargot.over-blog.com









La Maison Escargot - 4, rue de Penthièvre 22270 PLEDELIAC

lamaisonescargot@orange.fr

Tél. 06 99 91 25 04



34



UNE RÉDUCTION ET UNE VALORISATION DES DECHETS VERTS DES COMMUNES

Aujourd'hui, un habitant de Dinan Agglomération produit 787 kg de déchets par an. En globalité, 81 000 tonnes de déchets sont collectées par an sur Dinan Agglomération. Cette quantité ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années (+12 000 tonnes entre 2010 et 2020, hausse principalement alimentée par les augmentations de tonnages en déchèteries).

Dinan Agglomération se trouve face à 5 problématiques majeures :

- Des quantités importantes de déchets et une augmentation continue des coûts de collecte et de traitement des déchets.
- Des collectes à optimiser.
- Une hausse de la fiscalité pour le traitement des déchets (hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes - TGAP).

Une baisse des recettes de vente de matériaux.

L'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets (déchets alimentaires) pour les ménages au 1^{er} janvier 2024, afin qu'ils soient détournés de l'incinération.

Dans ce contexte, Dinan Agglomération travaille sur un projet de refonte de sa politique déchets afin de définir les grandes orientations de service pour demain en donnant la priorité à la réduction des déchets.



Les déchets végétaux, un des gisements prioritaires pour la réduction des déchets :

- 1 / 4 des déchets collectés sont les déchets végétaux déposés en déchèteries, soit 21 286 tonnes et 206 kg/hab/an1.
- Les déchets végétaux coutent 450 000 €/an pour leur traitement.
- Les déchets végétaux municipaux représentent environ 15% des apports globaux (63% proviennent des ménages et 22% proviennent des professionnels du paysage).

L'une des volontés de Dinan Agglomération est d'accompagner les communes vers une réduction à la source et une valorisation totale des déchets végétaux à l'échelle locale en compostage, paillage, mulching, broyage... et ainsi permettre de limiter l'entretien, de favoriser la

biodiversité et d'éviter des allersretours en déchèterie.

Afin d'encourager ces pratiques, il a été proposé fin 2021 un fonds de concours « le défi Val-vert » destiné à soutenir initiatives communales exemplaires, en contrepartie d'un objectif de réduction des apports en déchèterie, d'un suivi des résultats et d'une promotion de la démarche auprès des habitants. Le taux de participation dans le cadre du fonds de concours est de 30% du montant HT, plafonné à 5 000 € / commune / an. Des formations sont aussi proposées aux communes pour les accompagner.

L'objectif assigné à cette démarche est la fin de l'accès aux déchèteries pour les déchets végétaux communaux à horizon janvier 2023.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 réglemente l'usage du feu.

L'article 5 règlemente le brûlage des déchets verts. Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillement et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

BIODIVERSITÉ



Pourquoi créer une mare?



Une mare est un écosystème complexe, très souvent riche en biodiversité (amphibiens, libellules, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, plantes, etc.) et fortement lié aux écosystèmes voisins.

A l'interface entre l'aquatique et le terrestre, les mares recèlent une richesse écologique exceptionnelle. Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour une flore et une faune diversifiées, abondantes et souvent rares. Les mares constituent un patrimoine fragile et menacé.

C'est en effet une zone de reproduction, de refuge, ou le garde-manger de très nombreuses espèces. Ce sont aussi des abris permettant à beaucoup d'êtres vivants de survivre à des conditions climatiques temporaires difficiles (sécheresse, incendie, canicule...). Une mare a donc un intérêt majeur pour la biodiversité, mais elle offre bien d'autres services et assure de multiples fonctions, comme :

- Cadre de vie et bien-être (besoin de nature), loisir et éducation
- I Îlot de fraîcheur (en cas de canicule)
- l Épuration de l'eau (fonctionne comme une mini station de lagunage)
- Réserve d'eau, y compris pour un usage domestique non alimentaire

- Abreuvoir pour le bétail ou la faune sauvage (y compris les abeilles)
- I Soutien des débits des ruisseaux et des nappes phréatiques
- Zone tampon pour maîtriser les ruissellements
- Lutte contre l'érosion des sols et amortissement des inondations
- Lutte contre les incendies (réserve proche d'établissements à défendre)
- Stockage du carbone (10 000 fois plus par surface que les océans!)
- I Paysage et identité d'un lieu
- Patrimoine culturel (lavoir, rouissage du chanvre, vivier...)

LES MARES COMME SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE

Les mares font partie des solutions fondées sur la nature : elles participent à aider les humains à relever les défis globaux comme les changements climatiques, les risques naturels, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé...

PRÉSERVATION DES MARES

Les mares constituent des milieux précieux, à la fois pour leur richesse biologique mais aussi pour les fonctions essentielles qu'elles assument.

D'origine le plus souvent artificielle et parfois naturelle, les mares sont des milieux d'accueil importants pour la faune et la flore.

Une mare ne fonctionne pas seule. Les espèces se déplacent sur plusieurs mares durant leur vie. Le comblement, l'assèchement ou le manque d'entretien de certaines mares peut impacter cet équilibre fragile.

PRÉSERVER LES MARES : L'INTÉRÊT EST MULTIPLE

L'intérêt environnemental

Les mares hébergent une faune et une flore spécifique aux milieux humides tels que les libellules, hérons, grenouilles, chauvessouris, ...

L'intérêt hydraulique

Les mares assurent l'abreuvement du bétail et jouent un rôle de tampon visant à diminuer les ruissellements et l'érosion des sols.

L'intérêt agricole

Les mares jouent un rôle dans la maîtrise des risques d'inondation et assurent l'abreuvement du bétail.

L'intérêt Paysager

Les mares participent à la qualité du cadre de vie, en lien avec les milieux associés (prairies, haies, bosquets...)





MARES À TRÉLIVAN

CARTE D'IDENTITÉ

Seules les mairies de 28 communes des Côtes d'Armor peuvent établir les cartes d'identité. Les plus proches de Trélivan :

Beaussais-sur-Mer	Broons	Dinan-Léhon	Jugon-les-Lacs
Lamballe	Matignon	Plancoët	Saint Brieuc

La durée de validité des cartes d'identité de 10 ans est passée à 15 ans à partir de 2014.

Attention toutefois, pour un déplacement à l'étranger seule la date de validité figurant au verso de la carte est valable, elle reste donc de 10 ans pour toutes les cartes établies avant 2014.

Renseignez vous auprès de la mairie en cas de doute.



LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE EN MAIRIE : POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

I Si aucun titre sécurisé : acte de naissance ou justificatif de nationalité.

POUR UN RENOUVELLEMENT DE TITRE

Carte nationale d'identité + photocopie recto verso / passeport + photocopie.

I Si changement d'état civil : acte de mariage (de moins de 3 mois) ou acte de décès pour justifier le veuvage - jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux.

POUR UN RENOUVELLEMENT À LA SUITE D'UNE PERTE OU D'UN VOL

- Déclaration de vol (commissariat, gendarmerie)
- I Déclaration de perte (mairie)

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES MINEURS

- I Autorité parentale à compléter sur le CERFA + pièce d'identité des parents originaux et photocopies.
- I Jugement de divorce uniquement si autorité parentale exclusive ou garde alternée (+ justificatif de domicile de chaque parent à joindre dans ce cas).
- I Si demande de nom d'usage pour un mineur : accord des deux parents y compris pour un renouvellement de titre mentionnant également l'ordre des noms.

Tous les justificatifs doivent être présentés en original et en photocopie

- **I 1 photographie d'identité conforme** : 35x45 mm **de moins de 6 mois,** non découpée, sans défaut, ni pliure (photographe ou Photomaton).
- I 1 justificatif de domicile datant de moins d'un an au nom du demandeur ou au nom de l'hébergeant avec original et copie de sa carte d'identité et l'attestation d'hébergement complétée.
- I Timbres fiscaux dans les bureaux de tabac, centres des Impôts, service-publics.fr

Carte nationale d'identité et passeport : uniquement en cas de perte ou de vol : 25 €

Majeurs: 86 €

Mineurs de 15 ans et plus : 42 € - Mineur de moins de 15 ans : 17 €



Liberté Égalité Fraternité



N'attendez pas les premi<mark>ers effets</mark> des fortes chaleurs.







NAUSÉES





RESTEZ AU FRAIS





Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule



INFORMATION - PRÉVISION CANICULE ÉTÉ 2022

Madame, Monsieur,

Suite à la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux élus de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Je vous invite à me faire savoir à l'aide du questionnaire joint, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Le Maire, Suzanne LEBRETON

Papillon à découper et à retourner à la Mairie

PERSONNE A RECENSER:

NOM:	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :
ADRESSE :	

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :
LA PERSONNE ELLE-MÊME :
UN PARENT : NOM - PRENOM et LIEN DE PARE
UN PROFESSIONNEL : NOM - PRENOM - QUAL
RAISONS MOTIVANT LE RECENSEMENT :

INFOS PRATIQUES JUIN 2022 / N°167

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RESENCEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Lustificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :

I l'âge minimal pour apprendre à

conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

- I l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,
- I l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans :
- I la nature et les conditions de production des pièces relatives



au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles se dérouleront

les dimanches 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Un électeur ne peut être porteur que d'une seule procuration.

DIMANCHE 10 JUILLET 2022

La commune de TRELIVAN sera représentée par une équipe aux

Joutes nautiques de Lanvallay.

Soyons nombreux à la soutenir.

NOS COMMERÇANTS







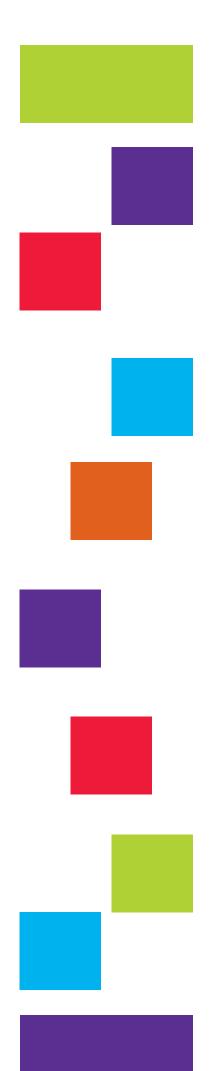












BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél: 02.96.85.97.36**

La bibliothèque sera fermée du 4 au 17 août.

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires:

I lundi: 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires : I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Parmananca d'una consaillèra numérique

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires (sauf du 4 au 21 août)

MAIRIE

Tél: 02.96.39.16.31 - Fax: 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 I Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

Fermeture le samedi matin du 16 juillet au 27 août.

PERMAMENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous:

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET:

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS:

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT:

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT:

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST:

Information, Communication.

I DIDIER YVART:

Transition, Citoyenneté.